



echelon diminué sans raison en occupant le même poste

Par **nassounassou**, le **14/01/2013** à **09:38**

bonjour, je travail en tant qu'intérimaire auprès de Manpower ainsi que de crit interim, Manpower chez qui j'ai débuté me paie avec un échelon de 220 mais crit chez qui je travail depuis septembre a diminué mon échelon a 200 sans raison car j'occupe toujours les mêmes fonctions de chef avion. Ont-ils droit de faire cela ?

Par **P.M.**, le **14/01/2013** à **13:23**

Bonjour,
Apparemment, vous êtes intérimaire et la qualification, le niveau et l'échelon dépendent du poste occupé par référence à la classification de la Consvention Collective applicable dans l'entreprise utilisatrice...